



Association OSONS !
Maison des Associations
35 rue E. Renan
35400 Saint Malo

Saint-Malo Agglomération
6 rue de La ville Jégu
35260 Cancale

Monsieur le Président,
veuillez trouver notre seconde lettre ouverte relative à la qualité de l'air.

Suite au Conseil d'agglomération du 22 septembre, nous exprimons notre satisfaction de voir celui-ci se préoccuper de la qualité de l'air. Nous n'aurons pas la prétention de penser que les 1500 signataires de la lettre ouverte qu'Osons! vous a adressée, il y a presque un an, ainsi que la création du réseau des Nez, aient pu vous aider, à prendre cette décision.

Notre satisfaction est cependant relative, voire teintée d'une inquiétude quant au traitement du citoyen. En effet, désireux de faire réaliser de nouvelles études, vous indiquez que les précédentes datent de début 2016, sans que les résultats ne soient portés à la connaissance des malouin-e-s

Voilà une affaire, qui nous concerne tous, bien mal engagée !

Le vécu des malouins leur permettra de s'étonner qu'au nombre des pollueurs potentiels cités dans la presse, figurent les activités portuaire et agricole, en revanche, étrangement, l'activité industrielle semble oubliée dans vos déclarations. Sachant que les analyses ne servent à trouver que ce que l'on cherche, nous sommes curieux de découvrir le spectre des investigations demandées à AIR-BREIZH.

Enfin, nul besoin d'analyses pour constater les odeurs et les poussières récurrentes dans la ville. Celles-ci sont répertoriées par la loi comme des pollutions dont la maîtrise impose les mesures de protection à mettre en œuvre par les entreprises. Que pensez-vous faire dans ce domaine ?

Vos annonces sont les premiers résultats de la mobilisation des citoyens, nul doute qu'ils y trouveront l'encouragement à poursuivre la souscription financière en cours pour réaliser des analyses indépendantes et rendues publiques. Nous continuons à réclamer :

- le confinement du déchargement des produits chimiques dans le port et la ville;
- la fin des nuisances olfactives;
- des informations complètes sur la pollution de l'air et ses conséquences pour les malouins, notamment la communication à la population des résultats du diagnostic réalisé dans le cadre du PCEAT.

Nous vous adressons sous ce pli le relevé du réseau des nez du mois d'août, publié sur notre site [https://www.osons-a-stmalo.com/releve-des-nuisances-aout-2016/..](https://www.osons-a-stmalo.com/releve-des-nuisances-aout-2016/)

Nous vous prions de croire Monsieur le Président, en notre détermination pour un meilleur air à Saint Malo.

Pour OSONS !
Alain Guillard
Co-président

(Les autres destinataires des relevés sont le groupe Roullier, la CCI, la Préfecture, l'ARS, la presse locale.)

OSONS ! Maison des Associations, 35 rue E. Renan –35400- Saint-Malo

Courriel : osons@osons-a-stmalo.com – site : <http://www.osons-a-stmalo.com> (association n°354002866)